

Bulletin n°12

Actualités

- Le ministre des Finances du gouvernement canadien, Bill Morneau, a déposé son premier budget le 22 mars dernier. Parmi les mesures touchant la retraite, mentionnons :
 - L'accroissement de la prestation complémentaire du Supplément de revenu garanti (SRG) pour les personnes âgées vivant seules, pour un montant pouvant aller jusqu'à 947 \$ par année ;
 - Le rétablissement de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 65 ans.

De plus, le ministre des Finances a récemment réaffirmé son intention d'intensifier les discussions concernant l'amélioration du Régime de pensions du Canada. Des consultations publiques seraient, à cet effet, prévues au cours des prochains mois. Les débats à venir porteront vraisemblablement sur les scénarios privilégiés de cette amélioration.

<http://www.budget.gc.ca/2016/docs/themes/inclusive-fair-inclusif-equitable-fr.pdf>

- En janvier dernier, l'Observatoire de la retraite organisait une conférence publique visant à faire le point sur la restructuration des régimes de retraite du secteur municipal, un peu plus d'un an après l'application de la Loi 15. Denis Marcoux, président de la FSSSP-CSN, et Marc Ranger, directeur québécois du SFCP sont revenus sur les événements et ont discuté de la situation actuelle. Cette conférence est maintenant en ligne sur le site de l'Observatoire.
<http://observatoireretraite.ca/audio-video/>
- Le 16 février dernier, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il reportait d'un an la mise en œuvre du Régime de retraite de la province (RRPO). Cela signifie que les premières cotisations seraient versées dès le 1^{er} janvier 2018. Ce report s'inscrit dans le contexte des discussions engagées entre les provinces et le gouvernement fédéral sur l'amélioration des composantes des régimes de retraite publics.
<http://www.morneaushepell.com/ca-fr/Publications/l%E2%80%99ontario-reporte-la-mise-en-oeuvre-du-rrpo>
- La Caisse de dépôt et placement a rendu public, le 22 février, ses résultats financiers pour l'année 2015. Pour cette année, le rendement s'élève à 9,1% et l'actif net sous gestion est de 248 milliards de dollars. Les catégories d'actifs non traditionnels (immeubles, placement privé et infrastructures) ont contribué au quart des résultats de placement de l'année (20,1 milliards de dollars), ce qui confirme la consolidation de nouvelles stratégies de placement à la Caisse.

<http://cdpq.com/fr/node/2580>

- Le quotidien *Le Devoir* a publié, le 20 février dernier, un cahier spécial portant sur l'investissement responsable au Québec et ailleurs. Ce cahier présente le rôle que peut jouer ce type d'investissement dans le développement d'initiatives structurantes pour la société, l'économie et l'environnement. Bâtirente et le Fonds de solidarité - FTQ font partie des gestionnaires de fonds qui, au Québec, mettent de l'avant une conception du rôle de l'épargne-retraite axée sur l'intérêt général.

<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/463226/ou-en-est-l-investissement-responsable>